Spectacles de l'école maternelle

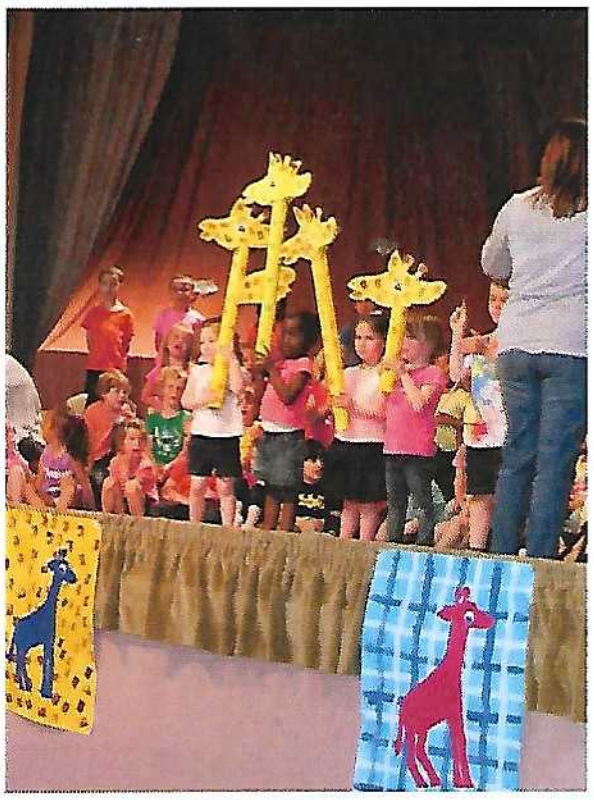

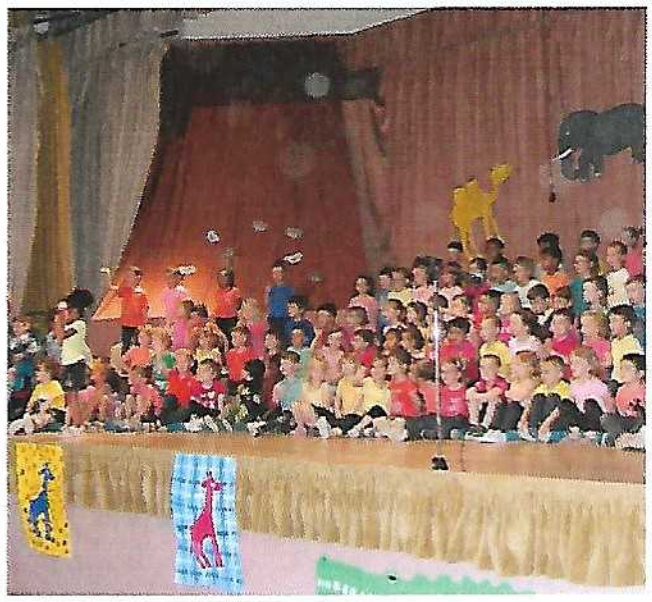

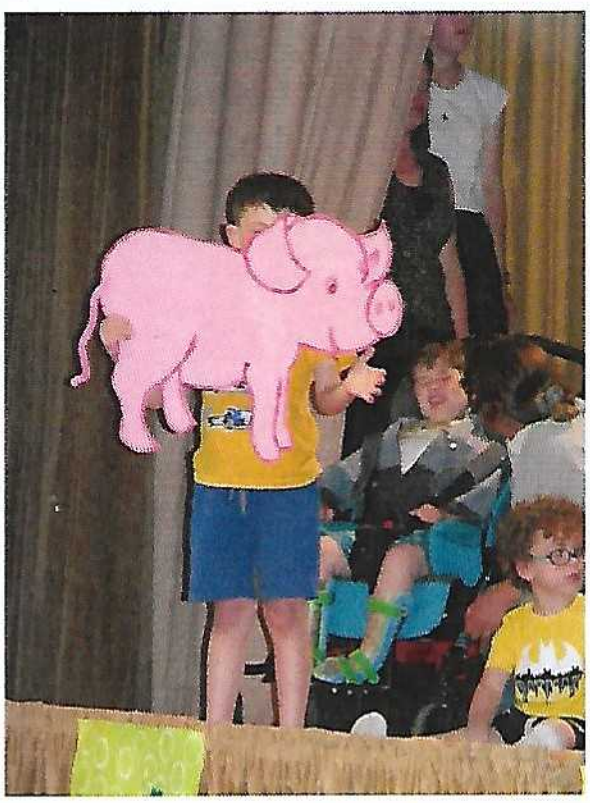

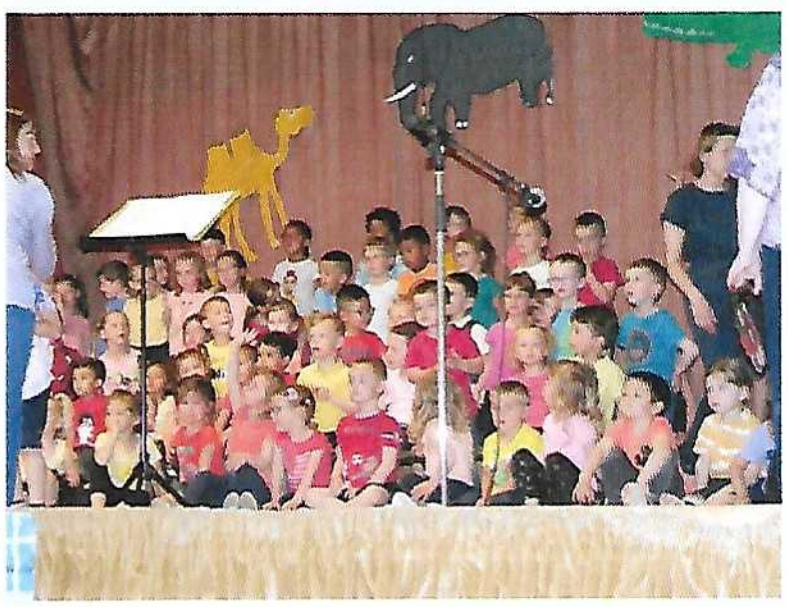

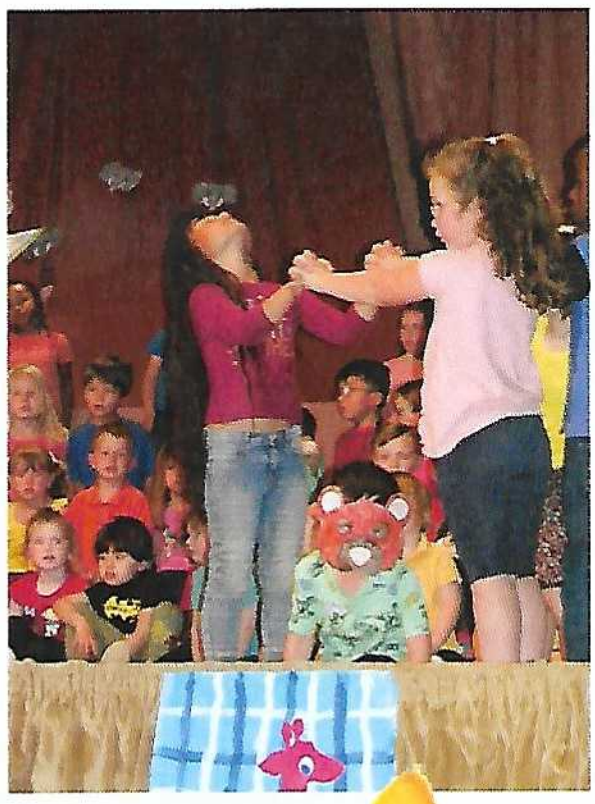

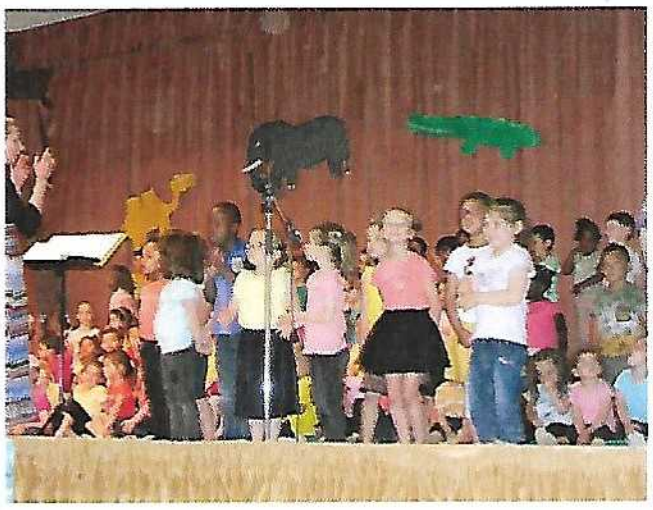

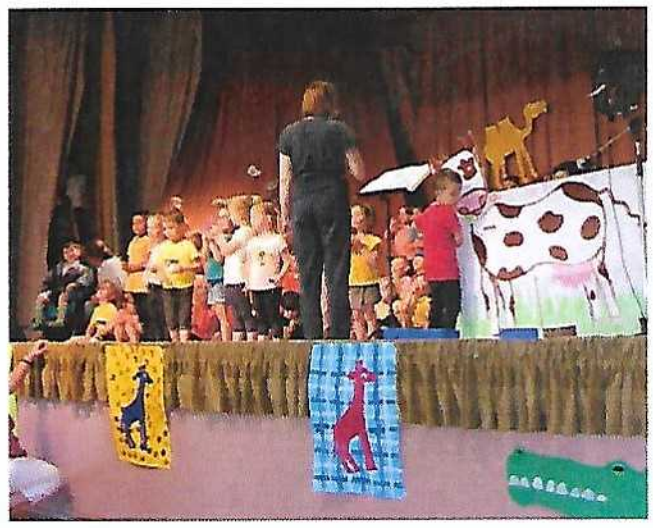

LA SAISON S'ACHÊVE...

Merci à tous les éducateurs bénévoles et dirigeants qui sont restés motivés toute la saison. Grâce à eux, le club existe et perdure.

Nous voulons également remercier nos coachs et en particulier Jacky et sa femme Patricia avec qui nous avons vécu des moments sportifs et humains très forts.
Bonne continuation et bonne route dans leur nouveau projet.
Une nouvelle saison se prépare avec un nouveau Coach Séniors, Pierrick, qui, aprés avoir passé une année en tant que responsable technique, devient coach principal des Séniors,
nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Club de l'A.S.B.H recherche pour la saison 2022/2023

* Joueurs Séniors niveau R3/D1 et D2/D3
* Joueurs U18/U19
* Joueurs U7 à U15 (année de naissance 2018 à 2008)

Urgent : Si vous êtes nés(es) en 2008 et 2009 et que vous souhaitez jouer au foot on a besoin de vous afin de compléter notre équipe U15.
Contacter Pierrick BRANCOURT : 06.19.40.04.93

Le club recherche également des éducateurs, partenaires et bénévoles
Envie de pratiquer le foot ou de vivre sa passion dans une ambiance conviviale ?

N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ NOUS !!!

Présidente : Mme Bouvet Florence 06.31.89.10.81

ECHO DES MAUVES

L'Assemblée Générale s'est déroulée le jeudi 3 mars 2022 à la Salle des Fêtes en présence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU Maire de HUISSEAU et de 71 adhérents présents sur les 98 que compte le Club.

Ordre du jour : Rapport moral et d'activité 2020-2021
Bilan financier
Election du tiers sortant

Les personnes ne souhaitant plus faire partie du Bureau ont été remplacées par Mme Marcelle LORY, M. François SOUCHET et M. Claude PELLETIER.

Le Bureau se trouve ainsi composé :

M. STEMER Jean-Marie	Président
M. SOUCHET François	Vice-Président
Me AMARY Marie-Thérèse	Secrétaire
Me DREUX Bernadette	Trésorière

MEMBRES :

Mmes VALET Paulette, LORY Marcelle, BRANCOURT Eliane.
Mrs DORET André, STEMER Michel, LECOMTE Jackie, PELLETIER Claude, ROBILLARD Jacky.

CONCOURS DE BELOTE du Samedi 16 avril avec 108 joueurs
Prochain concours de Belote le samedi 29 octobre 2022.

LE CLUB FAIT CETTE ANNEE SON ESCAPADE EN ALSACE

Du 9 au 12 septembre 2022

1er jour : Visite guidée du Musée de l'imagerie d'EPINAL
Arrivée en fin de journée au COL DU BONHOMME pour l'installation en Hôtel 2* Logis de France

2éme jour : Visite guidée de KAYSERBERG
Visite de RIQUEWIHR et COLMAR en petit train

3éme jour : Visite guidée de SAVERNE et en route pour le célèbre CABARET LE ROYAL PALACE de KIRRWILLER avec repas et spectacle «Flamboyant».

4éme jour : Arrêt à PLAINFAING, visite commentée dans une fabrique de bonbons des Vosges.
Retour par VITTEL LANGRES TROYES SENS ORLEANS à HUISSEAU vers 21h15.

Tarif avec assurance annulation 700.00 € sur la base de 30/34 personnes (Boissons comprises et visites).

Pour tous renseignements STEMER Jean-Marie 07 81 33 38 03
Les personnes extérieures au Club sont les bienvenues.

Voyage rallye

Cet été des habitants de la Challerie participent au « Budapest Rally ». C'est un road trip (textuellement un voyage sur route entre amis) qui réunit une centaine d'équipe qui avec des véhicules plus originaux les uns que les autres sillonnent en 7 étapes les routes les plus spectaculaires de 9 pays différents jusqu'à Budapest en réalisant des défis et en trouvant les points de passage obligés.
Départ le 17 juillet de Paris pour une arrivée prévue le 23 à Budapest.

Nous leur souhaitons bonne chance pour les défis et une très bonne route.

Activités Familles Rurales Huisseau Coulmiers Rozières

Yoga :
Lundi à la salle des fêtes de 19 à 20 h
Contact : 02 38 80 74 05.
Reprise des cours le 12 Septembre 2022.

Sophrologie :
Mardi à la salle des fêtes de 19 à 20h
Contact : 06 83 26 54 68.
Reprise des cours le 13 Septembre 2022.

Peinture sur porcelaine :
2 mercredis par mois. Contact : 06 78 36 61 11.

Activités manuelles :
1 samedi par mois. Contact : 06 86 69 06 63.

Vide armoires : 02 Octobre 2022.

Marche Octobre Rose : 23 Octobre 2022.

Comité des fêtes

Une très belle fréquentation au **loto du dimanche 27 mars** dernier où 330 joueurs se sont déplacés pour jouer au loto organisé par le Comité des Fêtes. On a ressenti une réelle satisfaction de la part des participants de pouvoir renouer avec des sorties trop longtemps interrompues. Les lots et les bons d'achats ont été très appréciés.

La dernière **belote du comité des fêtes** remonte à septembre 2019. Les mordus des cartes étaient au rendez-vous de la traditionnelle belote du lundi de pentecôte. 132 joueurs ont ferraillé dur pour obtenir les premiers lots. A noter que les 2ème et 3ème joueurs sont des habitants de Huisseau. Tous ont été récompensés par un lot avec lequel ils sont repartis satisfaits. La tombola tirée en fin de partie a fait patienter les participants en attendant la finalisation du classement.

C'est sous une magnifique journée ensoleillée que le **vide-greniers** s'est déroulé le dimanche 15 mai.

155 exposants se sont levés aux aurores, certains étaient là dès 3h30, pour venir proposer leurs trésors accumulés depuis 3 ans dans leur grenier. Les visiteurs étaient eux aussi au rendez-vous. Le marché mensuel des producteurs qui s'est tenu le même jour, a eu une très bonne participation.

Les membres du comité des fêtes :

Jean-Marie, Nicole, Dédé, Lili, Henri, François, Claire, Jean-Pierre, Téva, Brigitte, Francis et Yasmine, ainsi que tous les **bénévoles**, que nous remercions chaleureusement, venus nous donner un coup de main : Paulette, Brigitte, Daniel, Aurélien, Guy, Marie-Jo, Marie-Lou, étaient ravis de voir les sourires et la bonne humeur qui a régné dans le village au cours de cette journée. Nous remercions aussi vivement les **employés communaux** pour avoir participé à la mise en place et à la remise en ordre du village. L'orage, arrivé en fin de journée, n'aura terni en rien cette journée réussie.

Les prochaines manifestions du comité des fêtes sont :

- Belote le samedi 24 septembre après-midi
- Marché d'automne le dimanche 9 octobre toute la journée
- Soirée Beaujolais le samedi 26 novembre au soir. (Nous avons dû décaler la date car l'orchestre habituel n'était pas disponible).

le forum des Associations
se tiendra
le vendredi 9 septembre
à 17h30
Salle du Vivier

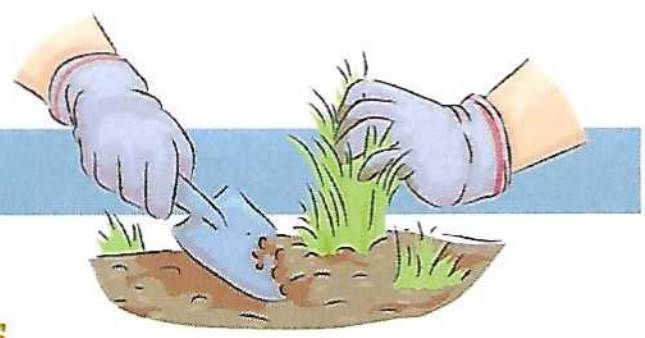

Enquête sur des espèces végétales invasives

Trois plantes invasives peuvent être présentes sur notre territoire. L'Ambroisie à feuilles d'armoise, la Jussie à grandes fleurs et la Renoué du Japon. Leur dispersion est très suivie et des mesures de prévention et de lutte sont mises en œuvre. L'enquête a pour but de mesurer l'évolution de ces espèces sur notre région. Il vous est demandé de signaler à la mairie la présence de ces plantes invasives sur notre commune.

L'ambroisie est une plante invasive, hautement allergène qui s'est dispersée sur tous les continents par le biais des activités humaines. Son pollen provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques importantes. Elle est également source de nuisances pour les agriculteurs, car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines de leurs cultures.

Comment la reconnaitre ?

La feuille, du même vert sur ses deux faces, est profondément découpée. Elle n'émet pas d'odeur spécfique quand on la froisse.

La tige est couverte d'une importante pilosité et peut devenir rougeâtre sur les plantes âgées.

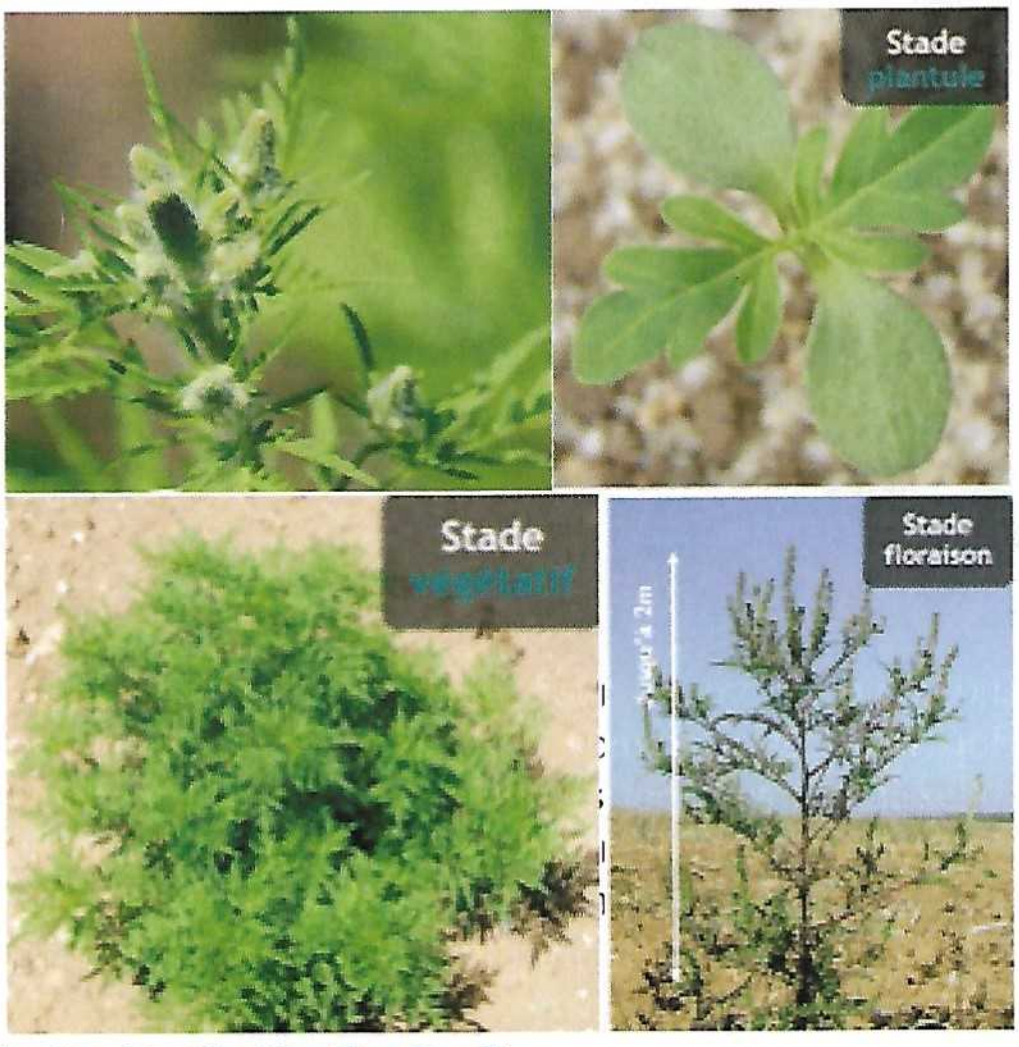

L'ambroisie est monoïque : sur un même pied, on trouve des fleurs mâles (au sommet des tiges) qui émettent le pollen et des fleurs femelles (à l'aisselle des feuilles sous l'inflorescence mâle) qui, une fois fécondées par le pollen, vont former les semences.

Principaux risques de confusion :

Armoise commune Artemisia vulgaris (face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse)

Armoise annuelle Artemisia annua (feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse).

La Jussie est une plante aquatique vivace, d'origine américaine, aux longues tiges horizontales avec des fleurs jaune vif à 5 pétales. Elle se développe dans les eaux stagnantes ou faiblement courantes : plans d'eau (jusqu'à 3 m de profondeur), parties lentes des cours d'eau, fossés, atterrissements et zones humides. Elle colonise les lieux bien éclairés. Ainsi, l'absence de végétation sur les berges d'un cours d'eau est un facteur favorable à son implantation. Feuilles allongées plus ou moins poilues d'environ 2 cm de large et 10 cm de long • Les fleurs atteignent un diamètre de 3 à 6 cm avec des pétales qui se chevauchent.

Quand la Jussie se développe, elle entre en compétition avec les espèces présentes et prend leur place. Lorsque les herbiers se décomposent, ils génèrent un déficit en oxygène qui limite ou empêche la vie aquatique, créant des zones mortes. La baisse de luminosité induite par l'étalement des herbiers sur la surface de l'eau provoque une diminution de la biodiversité (mortalité des plantes aquatiques et des poissons).

Infos **diverses**

Les herbiers de grande superficie constituent une gêne pour l'écoulement de l'eau. L'obstruction des écoulements peut entraîner la formation d'embâcles (amas de branches et de déchets coincés en travers d'un cours d'eau, gênant son écoulement normal. Par l'altération de l'activité biologique du cours d'eau, la qualité de la rivière est affectée.

Comment agir ?
L'arrachage manuel est la seule action curative efficace. Il doit être réalisé tôt dans la saison (fin juin/ début juillet) à l'émergence de la plante. La forte capacité de bouturage de la jussie nécessite de prendre beaucoup de précautions lors de son arrachage.

La Renoué du Japon est une herbacée vivace (c'est à dire non ligneuse) originaire d'Asie orientale (Chine, Corée, Japon et Sibérie). Les tiges sont creuses, rougeâtres, et très ramifiées au sommet : elles ont l'aspect de cannes de bambou. Elle est particulièrement vigoureuse. Ses tiges atteignent jusqu'à 3 mètres de hauteur, et peuvent pousser de 1 à 8 cm par jour. Les feuilles de la renouée du Japon sont ovales. Elles possèdent un pétiole et ont une ramification alterne. Les feuilles peuvent atteindre une longueur de 15 cms. Les rhizomes de la renoué sont persistants et très résistants. (Le rhizome est une tige souterraine remplie de réserve alimentaire chez certaines plantes vivaces. Il sert d'organe de réserve d'énergie, et de fonction de propagation) Ces rhizomes sécrètent dans le sol des exsudats dont les toxines inhibent la croissance d'autres plantes. La Renoué est inscrite à la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature des 100 espèces les plus préoccupantes.

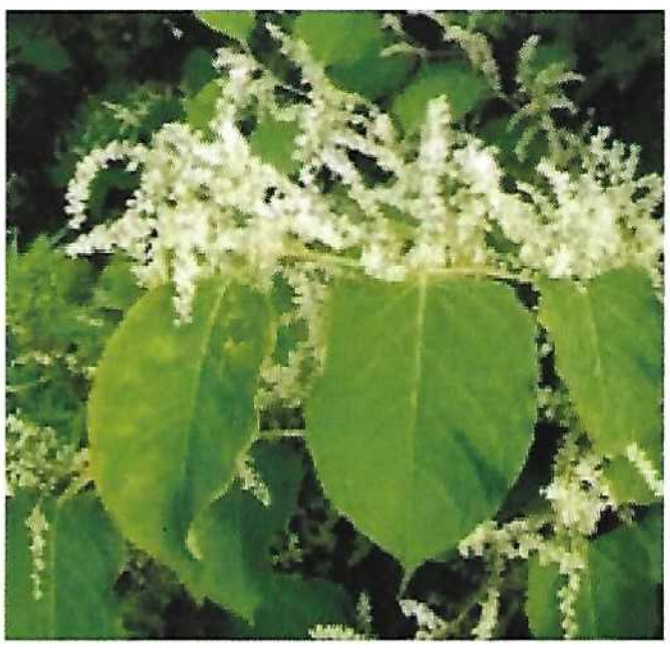

Cette plante pose problème par son système de multiplication végétatif très performant. Elle se multiplie par bouturage de fragments de rhizomes, et de tiges vertes (ses graines sont rarement fertiles sous nos latitudes) capables de s'enraciner et de donner une nouvelle plante. Elle se développe très rapidement grâce à ses rhizomes et son éradication est extrêmement difficile. Son développement appauvrit le milieu naturel (biodiversité) Sa croissance étant très rapide et très précoce, elle étouffe la végétation en place, et ses rhizomes sécrètent des substances toxiques pour les autres plantes. Elle risque ainsi d'envahir de grandes surfaces de terrain aux détriments d'espèces locales ou de milieux naturels plus rares et propices à la faune locale. Les tiges sèches deviennent cassantes pendant l 'hiver, l'ancrage des rhizomes dans le sol reste superficiel, ce qui favorise l'érosion des berges lors des crues. Pendant la période végétative, les massifs de renouée du japon forment de véritables murs végétaux, uniformisant le paysage, gênant la visibilité, et bloquant l'accès aux cours d'eau.

Ce qu'il faut faire : Faucher, couper ou arracher les tiges de renoué au niveau du sol. Cette opération a pour objectif d'épuiser la plante et de réduire ses réserves. Il faut gérer avec rigueur les déchets de coupe. Bâchage du sol Cette méthode consiste à créer une barrière physique empêchant la repousse de la plante et de créer une couverture opaque, stoppant l'activité photosynthétique de la plante afin de l'épuiser.

Ce qu'il ne faut pas faire : Ne pas utiliser des engins de coupe qui hachent ou multiplient les morceaux (pas de débroussailleuse ou de broyeur).
Rappel : Chaque petit morceau de renoué se bouture facilement... De plus, ces engins de coupe ont tendance à envoyer des projections sur plusieurs mètres, d'où une propagation facilitée aux alentours, ou en aval dans les cours d'eau.

Merci de vos signalements de ces plantes et de leur arrachage.

Infos diverses

1ère édition du Forum «Entreprendre en Terres du Val de Loire» en 2022 à Cléry Saint André

Chefs d'entreprises, créateurs, cédants, repreneurs, ce forum est pour vous !
Vous avez un projet, une idée d'activité ! Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise ! Venez rencontrer des professionnels qui peuvent vous aider lors du forum « Entreprendre en Terres du Val de Loire » qui se tiendra le 27 septembre 2022 de 10h00 à 19h00 à l'Espace Loire/Ardoux – rue du Stade à Cléry Saint André. Cet évènement est organisé par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret et la Mairie de Cléry Saint André. Le programme de la manifestation sera prochainement disponible sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et sur ses réseaux sociaux (www.ccterresduvaldeloire.fr).

Tribunal Administratif

Le 1er juillet 2021 la commune de Huisseau sur Mauves demandait au Tribunal Administratif :
1) d'annuler l'arrêté interministériel du 29 avril 2021 qui rejetait la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle présentée à la suite des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation durant l'année 2020.
2) d'enjoindre au Ministère de l'Intérieur de reconnaître l'état de catastrophe naturelle de la commune de Huisseau sur Mauves au titre des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse de 2020.
La commune soutient que l'arrêté attaqué est entaché d'une erreur d'appréciation du fait de la non prise en compte du caractère très argileux du sous-sol de la commune qui réagit aux écarts de température et qui est très sensible à la sécheresse ainsi qu'à l'humidité. Le Ministère de l'Intérieur de son côté soutient en défense que les moyens soulevés ne sont pas fondés.
Le 30 mai 2022 le Tribunal Administratif a rendu son jugement en rejetant la requête de la commune.

Malgré tous nos effort y compris juridique en appel au Tribunal Administratif, nous avons été déboutés de nos demandes de classement de notre commune en catastrophe naturelle sécheresse ...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

REBUT PRITSCALOFF Enzo	03/03/22	ORLÉANS
DÉFARGES Lou	17/03/22	BLOIS
SALOMON VITRÉ Mathéo	26/03/22	ORLÉANS
MAILAGI Désirée	08/04/22	SARAN

MARIAGE

BLANCHARD Sandrine & BOUCLET Janick	04/06/22	

DECES

DELACOUTE Pascale née HURIEZ	24/03/22	HUISSEAU/MAUVES
PICARD Didier	27/04/22	ORLÉANS
HENRY Corinne	02/06/22	HUISSEAU/MAUVES

Vie Paroissiale

Centre Inter Paroissial
109 rue Abbé Pasty - Baule
02 38 45 28 93
www.dvo45.fr
groupementbeaugencymeun@gmail.com

Catéchisme :

06 23 47 18 43
le vendredi soir horaire sortie école

Messes dominicales

à l'église de Huisseau
Le 4e samedi de chaque mois à 18h30

Renseignements Ecoute

Père NOUGAYREDE **06 87 61 76 39**
alain.nougayrede@gmail.com
Père ROCHETAILLADE **06 74 83 90 37**
ericroc45@gmail.com

Mairie de Huisseau-sur-Mauves
118 rue du Bois de Deurre - 45130 Huisseau-sur-Mauves
Tél : 02 38 80 73 73 - mairiehuisseau@wanadoo.fr
Horaires et jours d'ouverture du secrétariat :
du lundi au samedi de 9h à 12h

Au Fil des Mauves : N°180 juillet 2022 - Dépôt légal : à parution
Directeur de Publication : Jean-Pierre BOTHEREAU
Conception et impression : Imprimerie MAGDUNOISE - 02 38 45 12 11
Commission communication : Philippe de ROBIEN, Hervé FAGOT, Michelle GAY, Guy GOUACHE, Nadège L'HELGOUALC'H, Régis SENEE, François SOUCHET.